



COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

Présents : Michel ARNOULD, Bernard DE MEYER, Éric HENNION, Anne-Marie FAUQUEUX, Jean Maurice METAYER, Sandrine LUBERDA, Maud HAMIEAU, David SILLE, Françoise BURTIN, Stéphane DUJARDIN, Dominique TAISNE, Gérard POHU.

Absents : Roger SALIGOT, Alison GOURDIN, Pascal FLATRES.

Pouvoir d'Alison GOURDIN à Françoise BURTIN.

Pouvoir de Pascal FLATRES à Maud HAMIEAU.

Secrétaire de séance : Gérard POHU.

Date de la convocation : 20/03/2015

Lecture et approbation du compte rendu précédent.

ORDRE DU JOUR :

N° 1/2015-03-25

Subvention DETR (14 voix pour)

Le Conseil Municipal de l'autorise Monsieur le Maire à monter un dossier de demande de subvention au montant maximum de 40 %, avant le 31 mars 2015, auprès de Monsieur le Sous-Préfet pour les **travaux amélioration énergétique école + mairie + salle des fêtes.**

N° 2/2015-03-25

Subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, d'accorder le versement de subventions suivantes prévues au compte 6574 du BP 2015, 657362 pour le CCAS.

Il est précisé que les membres intéressés n'ont pas pris part à la délibération.

Associations	Montant
Harmonie communale Monchaux Prouvy	1200 €
CAPER	400 €
Maison de la famille	208 €
Les francs tireurs	600 €
La truite Monchaux Thiant	800 €
La gymnastique Monchalsienne	450 €
Les pré-retraités et retraités	300 €
La belote Monchalsienne	450 €
Loisirs fête et culture Monchalsienne	1000 €
Come pétanque	600 €
CCAS	5000 €

N° 3/2015-03-25

Enveloppe IAT (14 voix pour)

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte pour l'exercice 2015 une enveloppe d'un montant de 9 000 € concernant l'indemnité administrative et de technicité (IAT) attribuée aux agents de la commune.

N° 4/2015-03-25

CG 2014 (14 voix pour)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de gestion 2014.

N° 5/2015-03-25

CA 2014 (13 voix pour)

Lecture est faite du Compte Administratif de ce budget, les résultats sont conformes au compte de gestion de la Trésorerie et sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2013	-39 628.01 €	157392.74 €
Part affectée à l'investissement : exercice 2014		38 163.89 €
Résultat de l'exercice 2014	-4 247.32 €	30 304.44 €
Résultat de clôture	-43 875.33 €	149 533.29 €

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote de ce compte administratif.
A l'unanimité, le Conseil Municipal, vote le Compte Administratif 2014.

N° 6/2015-03-25

Affectation des résultats (14 voix pour)

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 149 533.29 € et un déficit d'investissement cumulé de - 43 875.33 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement 7 290.77 €

Besoin de financement 001 : 43 875.33 €

Affectation en réserves R 1068 en investissement : 51 116.10 €

Report en fonctionnement R 002 : 98 367.19 €

N° 7/2015-03-25

Vote des taux d'imposition (14 voix pour)

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire ces taux pour l'année 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation : 21.17 %,
- Taxe foncière bâti : 19.75 %,
- Taxe foncière non bâti : 79.40 %.

N° 8/2015-03-25

BP 2015 (14 voix pour)

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote ce Budget Primitif 2015, s'équilibrant ainsi de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

. dépenses : 472 558.37 €

. recettes : 472 558.37 €

- section d'investissement :

. dépenses : 201 668.93 €

. recettes : 201 668.93 €



Le Maire,

Michel ARNOULD.